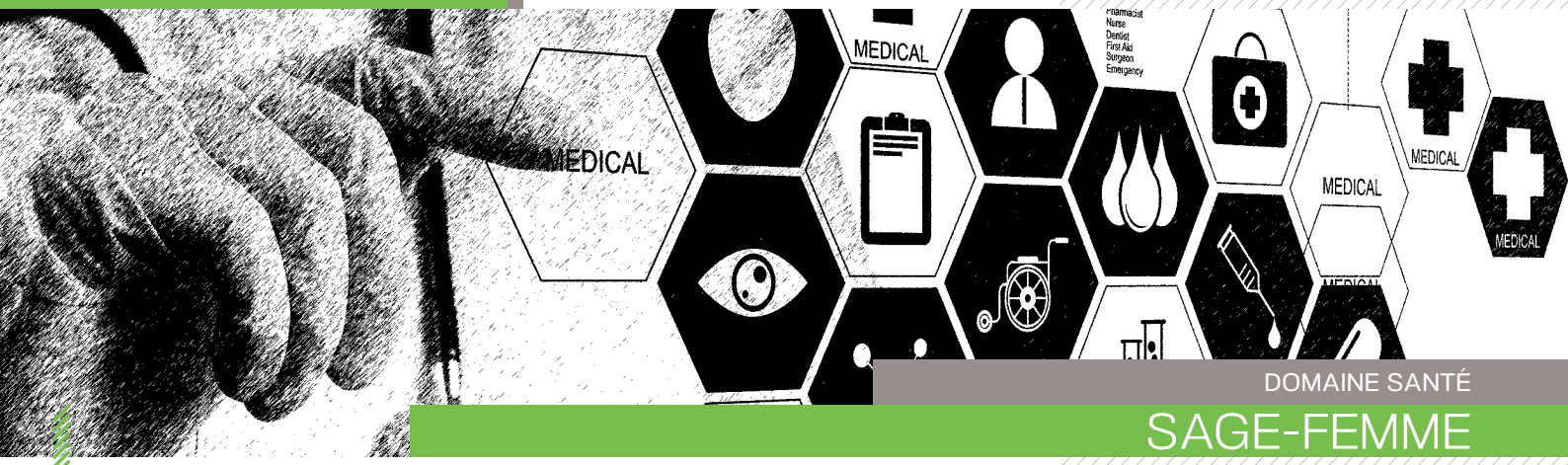

DOMAINE SANTÉ

SAGE-FEMME

OBJECTIFS

La sage-femme exerce une profession médicale dont le champ de compétences, défini par la loi, concerne tout d'abord la grossesse, l'accouchement et la prise en charge du nouveau-né, mais également la contraception et le suivi gynécologique de prévention.

ORGANISATION

La durée des études est de 4 ans : 2 années de diplôme de formation générale (grade Licence) et 2 années de diplôme de formation générale approfondie (grade Master).

La formation est dispensée par des écoles spécialisées agréées, rattachées à un centre hospitalier et une université.

Un stage interné d'un semestre est prévu en 5ème année d'études.

COMPÉTENCES

Après avoir suivi cette formation, l'étudiant sera capable de :

- Conduire une consultation prénatale
- Organiser et animer une séance collective de préparation à la naissance et à la parentalité
- Diagnostiquer et suivre le travail, réaliser l'accouchement et surveiller ses suites
- Pratiquer l'examen clinique de la mère et du nouveau-né
- Réaliser une réanimation néonatale du nouveau-né
- S'engager dans la promotion et la prévention de la santé des femmes, des nouveau-nés et des familles
- Organiser et gérer dans son environnement professionnel les ressources humaines, logistiques, financières et administratives mises à disposition
- Communiquer efficacement dans un contexte pluriprofessionnel.

CONDITIONS D'ACCÈS

Depuis la réforme de la première année commune des études de santé (PACES) en 2009, celle-ci est commune aux études médicales, odontologiques, pharmaceutiques et de sage-femme (maïeutique). Il faut donc être titulaire du baccalauréat et avoir un bon niveau scientifique.

Pour être admis à poursuivre des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme au-delà de la PACES, il est nécessaire de figurer en rang utile sur la liste établie à l'issue des épreuves de classement de la filière choisie.

Les étudiants ont la possibilité de concourir à l'une, deux, trois voire quatre filières de leur choix.

PROFIL POUR REUSSIR

Avoir le sens du contact et de l'écoute
Être rigoureux
Être altruiste
Avoir un bon équilibre physique et psychologique.

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS (UE)

OBSTÉTRIQUE, MAÏEUTIQUE, DÉMARCHE CLINIQUE, DIAGNOSTIC ANTÉNATAL ET MÉDECINE FOETALE

- Conduire une consultation prénatale
- Mener un entretien prénatal précoce
- Organiser et animer une séance collective de préparation à la naissance et à la parentalité
- Dépister et participer à la prise en charge des pathologies obstétricales
- Dépister et participer à la prise en charge des pathologies associées à la grossesse
- Participer à la prise en charge des urgences médicales rencontrées en obstétrique
- Réaliser la surveillance de situations spécifiques de la grossesse, du travail et de l'accouchement et des techniques obstétricales
- Prescrire les échographies nécessaires à la surveillance de la grossesse et interpréter les comptes rendus
- Réaliser une échographie obstétricale de dépistage (vérification de la présentation, le bien-être foetal et la localisation placentaire, etc.)
- Participer aux activités de diagnostic anténatal et de médecine foetale.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS (UE)

NÉONATALOGIE - PÉDIATRIE

- Dépister et participer à la prise en charge des pathologies et urgences néonatales
- Participer à la prise en charge des nouveau-nés affectés par une pathologie maternelle
- Savoir accueillir un nouveau-né dans les suites d'un accouchement (à la maternité et hors maternité)
- Maîtriser les gestes techniques nécessaires à la réanimation néonatale
- Assurer efficacement la réanimation d'un nouveau-né et en fonction des situations particulières rencontrées (asphyxie, prématurité, gémellité, inhalation méconiale, malformations congénitales, etc.)
- Aspects éthiques

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS (UE)

GYNÉCOLOGIE - SANTÉ GÉNÉSIQUE DES FEMMES ET ASSISTANCE MÉDICALE À LA PROCRÉATION

- Mener une consultation de suivi gynécologique de prévention
- Accompagner ou orienter les femmes dans les périodes pré, per et post-IVG
- Dépister et participer à la prise en charge des pathologies gynécologiques
- Organiser et animer une séance collective d'information auprès d'adolescents sur la sexualité, la contraception et les infections sexuellement transmissibles
- Aborder la sexualité lors d'une consultation de contraception et de suivi gynécologique de prévention
- Prévenir et dépister les violences faites aux femmes
- Participer aux activités d'assistance médicale à la procréation

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS (UE)

PHARMACOLOGIE

- Connaître et/ou approfondir les bases pharmacologiques des traitements pour chaque pathologie et chaque prévention abordée
- Connaître les propriétés pharmacocinétiques des médicaments chez la femme enceinte, le nouveauné
- Connaître les critères de choix d'un médicament pour optimiser un traitement médicamenteux et éviter les accidents iatrogènes
- Connaître les bonnes pratiques des prescriptions médicamenteuses
- Connaître les éléments de la surveillance thérapeutique médicamenteuse
- Appréhender la variabilité de la réponse thérapeutique : notion de terrain, associations médicamenteuses
- Connaître les outils d'aide à la prescription, à l'évaluation de l'observance d'un traitement
- Connaître les prescriptions de thérapeutiques non médicamenteuses.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS (UE)

SANTÉ PUBLIQUE

- Connaître l'organisation des systèmes de santé en Europe
- Connaître la situation périnatale en France
- Connaître les différentes structures de soins (hospitalières, extra-hospitalières, psychiatriques)
- Connaître les grands programmes de prévention et de dépistage en périnatalité (dépistages néonatals, dépistage des cancers de la femme, vaccinations, etc.)
- Connaître les démarches éducatives liées aux pathologies rencontrées en périnatalité
- Connaître les grandes menaces sanitaires
- Connaître et participer à la gestion du risque
- Connaître l'évaluation du fardeau des maladies dans les populations.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS (UE)

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - DROIT, ÉCONOMIE, MANAGEMENT ET LANGUE ÉTRANGÈRE

- Dépister et participer à la prise en charge des troubles psychologiques et psychiatriques
- Mettre en oeuvre les dispositions législatives et réglementaires liées à la périnatalité et adapter sa pratique en fonction des textes en vigueur et de leurs évolutions
- Encadrer une équipe soignante et travailler en collaboration
- Participer à l'encadrement et à l'évaluation des étudiants
- Rechercher en permanence la qualité et la sécurité des soins dans son exercice professionnel
- Connaître les dispositions législatives et réglementaires en matière de qualité et de sécurité des soins
- Connaître les recommandations et outils de bonnes pratiques
- Contribuer au développement d'une culture de sécurité
- Communiquer efficacement pour améliorer la sécurité des soins
- Analyser les causes systémiques des événements indésirables associés aux soins et participer à la prévention conjointe de ceux-ci lorsqu'ils sont évitables (récupération des défaillances et atténuation de leurs conséquences pour les patientes, mise en place de mesures barrières, etc.)
- Connaître les concepts de base en économie de la santé et rechercher en permanence l'efficience dans son exercice professionnel
- Acquérir des notions de base de macroéconomie et de microéconomie

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS (UE)

RECHERCHE

- Réaliser une recherche documentaire, une revue de la littérature
- Réaliser une analyse critique des données existantes

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS (UE)

CLINIQUE / STAGE

- L'acquisition des compétences spécifiques et transversales décrites dans le référentiel métier et compétences de sage-femme
- La maîtrise du raisonnement clinique
- La mise en relation et la cohérence entre les enseignements dispensés et les stages
- L'ouverture vers les différents modes d'exercice de la sage-femme
- La réalisation du projet professionnel de chaque étudiant.

POURSUITE D'ÉTUDES

L'étudiant titulaire du Diplôme d'État de Sage-Femme peut poursuivre ses études avec un Diplôme d'Université (DU) ou un Diplôme interuniversités (DIU), par exemple : échographie obstétricale, contraception ou suivre un Master.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les maïeuticiens peuvent exercer en tant que :

- **Libéral**

Dans leur propre cabinet.

Il est important de noter que les sages-femmes libérales ne font que très peu ou pas d'accouchements, mais peuvent accéder aux plateaux techniques des établissements de santé (sous réserve de conventions avec le directeur de l'établissement et des équipes médicales).

- **Salarié**

Établissements de soins publics ou privés : dans des hôpitaux publics principalement.

Fonction publique territoriale : dans les services de santé et de petite enfance (ou PMI).

INFORMATIONS

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (M.O.I.P) 02 47 36 81 70
www.univ-tours.fr/moip

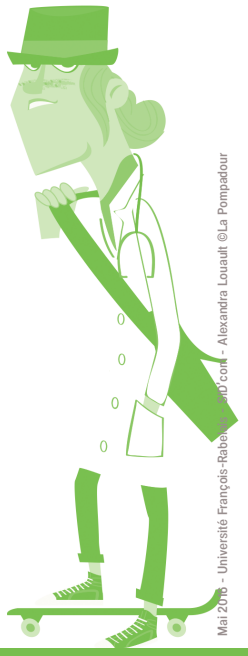

Mai 2016 - Université François-Rabelais de Tours - Droit d'auteur - Alexandra Louault ©La Pompadour

2 boulevard Tonnellé
37044 Tours Cedex 9